

COMMUNIQUE DE PRESSE

OASIS Handicap, le dispositif pré-qualifiant destiné à favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux métiers du travail social fête ses 10 ans le 8 janvier 2023.

Tout est parti de l'initiative d'un homme, Didier Vinches, à l'époque directeur de l'IFOCAS, qui en 2013 s'est employé à briser le plafond de verre qui empêchait les personnes en situation de handicap d'accéder aux métiers du travail social. « **Il existait un manque de mixité sociale et de mixité inclusive qui tenait éloignées les personnes en situation de handicap des formations et donc des métiers du secteur** » précise-t-il.

Grâce à sa détermination et au soutien de la Région Languedoc-Roussillon, une première promotion a bénéficié à des personnes âgées de 25 à 51 ans, majoritairement en reconversion professionnelle, atteintes de problèmes auditifs, d'incapacités au port de charges lourdes, de maladies invalidantes...

La volonté de pérenniser le dispositif a rencontré l'ambition de l'association OETH d'encourager et déployer des projets innovants pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur sanitaire et social associatif. « Jusqu'alors, la préoccupation principale de nos adhérents était celle du maintien en emploi. **Cette initiative nous a paru une formidable occasion de mettre en avant les questions de recrutement, en réponse aux besoins du secteur** » explique Pierre-Marie Lasbleis, directeur général de l'association OETH. Grâce au partenariat avec l'UNAFORIS, le dispositif Oasis Handicap est aujourd'hui présent dans 13 régions avec 25 sessions de formation par an. Comme le souligne Marcel Jaeger, Président de l'UNAFORIS, « via la mise en place de la préformation, l'UNAFORIS avec l'OETH entend réaffirmer les valeurs communes autour de la formation, de la professionnalisation, de l'emploi et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap ».

En 10 ans, ce sont près de 850 demandeurs d'emploi en situation de handicap qui bénéficient ou ont bénéficié du dispositif. Les trois quarts d'entre eux – selon les enquêtes réalisées en 2018 et 2020 – poursuivent leur parcours dans le secteur. **Un vivier précieux à l'heure où les besoins de recrutement s'intensifient.**

Comme Mario qui, orienté vers le dispositif par le Cap Emploi, raconte son « coup de foudre pour le métier de Moniteur d'atelier lors d'un de ses stages de découverte.

Après 4 mois au sein du dispositif OASIS, il passe avec succès les sélections pour suivre pendant un an la formation de moniteur d'atelier, qu'il effectue en alternance au sein d'un ESAT dans lequel il est actuellement en CDI. Les travailleurs qu'il accompagne ont connaissance de son handicap. « Si je fais un effort, mon équipe va le faire aussi, si je suis capable, ils le seront aussi. **Je suis peut-être le chef d'orchestre mais on essaye de faire une belle musique tous ensemble** ».

Pour les employeurs, ce sont des recrutements plus sereins. « **Le premier atout de ces personnes, souvent en reconversion, est leur expérience professionnelle et leur maturité** » comme le souligne Karine, référente handicap dans un FAM. Grâce à l'alternance, les candidats disposent aussi d'une

expérience concrète vérifiée sur le terrain et l'employeur bénéficie d'un suivi tout au long du contrat en alternance.

Depuis 2018, plusieurs initiatives territoriales soutenues par OETH (notamment en Occitanie, Hauts-de-France, Aquitaine, Grand-Est...) visent à adapter le dispositif pour les métiers du soin, grâce au dispositif OA Santé. 10 ans après la création d'OASIS, la volonté d'OETH est en effet désormais de permettre de construire des parcours vers tous les cœurs de métier du secteur : « En cette période de tension, les employeurs ne peuvent négliger aucune piste de recrutement. Faisons-en sorte que ces contraintes soient l'occasion de changer les regards sur les candidats en situation de handicap » plaide Pierre-Marie Lasbleis.

PRESENTATION DETAILLEE DU DISPOSITIF

La coordination du projet est à la fois nationale et régionale et requiert la mise en place de partenariats étroits avec les organismes d'insertion (Cap emploi, Pôle emploi, association d'insertion, ...), les autres centres de formation de la région, la médecine du travail, l'assurance maladie et les employeurs.

Le programme prévoit 420h de formation (210h en centre et 210h en stage dans un établissement relevant de l'Accord) d'une amplitude de 12 semaines.

Il permet l'accueil de 15 personnes en situation de handicap par session. Actuellement, il existe 25 sessions sur 13 régions.



L'association OETH porte l'accord handicap agréé du secteur sanitaire et social associatif depuis 1991. À ce titre, elle collecte directement auprès des établissements couverts par l'accord, la contribution de ceux dont le taux d'emploi de travailleurs handicapés est inférieur à 6 %. L'association OETH développe une offre de service spécifique et innovante, propose des aides financières adaptées pour accompagner les entreprises du secteur à répondre à un objectif ambitieux d'emploi de travailleurs handicapés.

Contact presse : Olivia Marion, Responsable communication : olivia.marion@oeth.org



L'UNAFORIS (Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale) est une association créée le 11 mars 2008 qui a pour objet, dans les domaines du travail social, de l'intervention sociale et du développement social de promouvoir et développer la formation professionnelle tout au long de la vie, la recherche et la coopération internationale ; participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques ; soutenir la structuration de l'offre de formation, de certification de compétences et de recherche ; représenter, autant que de besoin, tant au niveau national que régional, les réseaux constitués de formation et de recherche ; et favoriser les échanges afin de créer des coopérations avec d'une part, les acteurs de la formation professionnelle publics et privés et, d'autre part, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les branches professionnelles et les fonctions publiques.

Contact presse : Chloé ALTWEGG-BOUSSAC, Déléguée générale de l'UNAFORIS : chloe.altwegg-boussac@unaforis.eu